

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNAT REGIONAL Auvergne Rhône Alpes 2026-2027

BOXE AMATEUR

Séniors – Minimes Cadets Juniors H et F

➤ **RAPPEL** : Application du **Code Sportif Amateur 2026-2027**

Le comité régional fait appel à tous les comités départementaux et des clubs

1. Attribution d'un tour de championnat auprès des clubs / comités départementaux

1.a. A la charge du comité régional

- Les frais de déplacement et les prestations :
 - o des juges-arbitres
 - o du/des délégué(s)
 - o du/des chronométreur(s)
 - o du médecin
- Les récompenses pour les finales
- Le programme de compétition
- La convocation des officiels
- La convocation des boxeurs

1.b.A la charge du club organisateur

- Les locaux
- Le ring
- Les secouristes
- La sécurité
- Les repas officiels, des entraîneurs et des boxeurs
- une affiche avec le logo du comité et de la région Auvergne Rhône-Alpes

1.c. Conditions d'attributions

Le retour des candidatures des clubs/comités se fera au plus tard 24 SEPTEMBRE 2026 (23h59) par MAIL en écrivant en OBJET du mail : CANDIDATURE

Il faudra remplir l'acte de candidature de façon complète et en indiquant **montant de l'enchère proposée.**

- L'attribution de l'organisation des championnats se fera sous forme d'enchères
- Un montant minimum est fixé afin de participer à ce système d'enchères :

¼ FINALES	1 000 €
½ FINALES	1 500 €
FINALES MINIMES CADETS JUNIORS	2 000 €
FINALES SENIORS	2 500 €

Le comité régional examinera les enchères. Les enchères seront attribuées au club / CD en prenant en compte :

- *Qualité des installations*
- *Expérience du club dans les organisations*
- *Capacité d'accueil*
- *Organisation logistique*
- *Montant soumission*
- *Qualité du dossier*

2- Modalités concernant les boxeurs

- Le championnat régional se déroulera par élimination directe.
- Les engagements des boxeuses et boxeurs se feront par retour de fichier via Google Forms se fera jusqu'au **dimanche 27 septembre 2026 minuit**. Aucune candidature reçue après ne sera acceptée.
- Seuls les boxeurs/euses répondant aux critères d'engagements pourront participer. Les vérifications des licences, pièces d'identité et palmarès (celui indiqué dans la base de données) seront réalisées par le comité.
- Les catégories ne pourront être ouverte qu'à partir de deux boxeuses ou boxeurs engagés
- les boxeurs ne peuvent participer que s'ils ont obtenus **le gant jaune** et déposer sur e licence une preuve nationalité dans l'espace licencié pour juniors et seniors). Le boxeur doit être **licencié pour la saison 2026-27** et s'inscrire sur le **formulaire google forms avant le 27 septembre 23h59**

- Palmarès d'accès pour le championnat régional (seul le palmarès figurant sur e-licence sera pris en compte) :

Catégories	Combats minimums	Combats minimum-catégorie extrêmes
SENIOR HOMMES	12	46-50 kg et + 90 kg 8 combats
SENIOR FEMMES	8	45-48 kg, 75-80kg et + 80 kg 6 combats
JUNIORS HOMMES	8	46-50 kg, 85-90kg et + 90 kg 6 combats
JUNIORS FEMMES	6	6 combats
CADETS/ CADETTES	3	3 combats
MINIMES	0	0 combats

**ZÉRO TOLÉRANCE
POUR LES VIOLENCES**

PARTAGE, ÉPANOUISSEMENT, RESPECT, ÉDUCATION :
ICI, MON CLUB ET MA VILLE S'ENGAGENT

#TousConcernés

- Accueillir tout le monde **sans discrimination**
- Respecter l'intimité, la **dignité** et la **pudeur** de chacune et de chacun
- Organiser et assurer la **surveillance** des déplacements
- Héberger **séparément** et **en sécurité** encadrants, sportives et sportifs
- Limitier les **contacts physiques** adultes/ enfants-jeunes à des gestes nécessaires à la pratique sportive
- Limitier les **photos et vidéos** avec les enfants-jeunes aux seules activités du club
- Interdire le **bizutage**

Victime ou témoin, des doutes ou des questions.
Appel gratuit et confidentiel - www.119.gouv.fr

119

COMITÉ NATIONAL DU SPORT
AGENCE NATIONALE DU SPORT